

> Quelques mois au Village
LOUSIFFLAIRE



Editorial

Chères Violiennes, chers Violiers,

L'été se termine et restera marqué par la durée exceptionnelle de la canicule. Le changement climatique est désormais une réalité, et nous devons tous, à notre échelle, faire des efforts pour contribuer à le limiter.

Malgré ces fortes chaleurs, vous avez été nombreux à participer aux animations proposées dans notre village durant tout l'été. Ces moments de convivialité, de rencontre et de partage sont précieux et contribuent pleinement à faire vivre notre commune.

J'adresse d'ailleurs un immense merci au Comité des Fêtes, qui s'investit sans compter pour faire vivre et perpétuer les traditions de notre fête votive. Son engagement et le bénévolat de ses membres sont essentiels à la réussite de ces moments qui nous rassemblent.

Je souhaite également remercier chaleureusement nos sapeurs-pompiers, qui sont intervenus sur les nombreux incendies qui ont touché notre pays cet été. Une pensée toute particulière pour Mathieu et Lana, Violiers, qui ont accepté de partir en Gironde afin d'apporter leur aide et leur savoir-faire aux équipes mobilisées sur place.

J'ai souhaité les mettre à l'honneur dans ce bulletin afin de saluer leur engagement et leur dévouement.

Il est important de valoriser le bénévolat et le volontariat. Chacun d'entre nous peut apporter sa contribution pour améliorer notre quotidien et faire de notre village un lieu toujours plus vivant, solidaire et agréable à vivre.

Cet attachement à notre village et à notre territoire trouvera également un écho particulier avec l'Année internationale des parcours et du pastoralisme, qui nous donnera l'occasion de mettre en valeur à Viols-le-Fort une activité qui a façonné nos paysages, notre patrimoine et notre identité. Préserver et transmettre ce qui nous rassemble est aussi une œuvre collective, qui repose sur l'engagement de chacun.

Comme l'écrivait George Sand : « Il n'y a pas de vrai bonheur dans l'égoïsme. »

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée, placée sous le signe de la convivialité, de la solidarité et du partage.

Belle rentrée à tous !



Anne DURAND
Maire de Viols-le-Fort

Sommaire

P.04 Infos municipales

P.10 Infos administratives

P.11 Ça s'est passé aux écoles

P.13 Mémoire & Patrimoine

P.16 Patrimoine

P.19 Actualités

P.22 Vivre ensemble

P.24 Intercommunalité

P.25 Expression libre

P.26 Vie associative

VIOLS-LE-FORT



20 26

Journées européennes du patrimoine
19—20.09.2026

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

- Viols-le-Fort, exposition « Paysages villageois à travers les siècles » ★
- Journée réservée aux élèves de l'école élémentaire de Viols-le-Fort
- Patrimoine roulant : Exposition véhicules d'époques de 17h00 à 20h00 place du Jeu de Ballon
- Repas concert « IMBERT-IMBERT » organisé par La Bestiole, Cour du fort.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

- Patrimoine médiéval et religieux à partir de 9h30 :
 - ▷ Visites guidées du Fort et de la Tour-porte du Fanabrégol (de 9h30 à 10h30 et de 14h00 à 15h00)
 - ▷ À partir de 11h00, visite guidée du chemin de ronde couvert du Fort de Viols-le-Fort (réservation obligatoire auprès de la mairie, 0467550186)
 - ▷ entre 10h00 et 12h00 puis 14h00 et 16h30, visites de l'église et de l'espace Père Soulas
- Conférences à la librairie « La Bestiole » 18h00, le syndicat des gardiennes et gardiens de troupeau des Cévennes.
- 18h30 chants PATURÉS
- 20h00 diffusion du film « Par monts et par drailles ». Salle polyvalente

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

- Patrimoine médiéval à partir de 10h00 :
 - ▷ Visite guidée du chemin de ronde couvert du Fort de Viols-le-Fort de 10h00 à 10h50 et de 11h00 à 11h50. (5 personnes maxi par visites réservation obligatoire auprès de la mairie 0467550186)
- Balade naturaliste en garrigue, 14h00 (sous réserve des conditions météo)
 - ▷ À la découverte du patrimoine rural et vivant. Rdv 14h00 au parking des ateliers municipaux. (retour vers 16h00)
- 17h présentation du livre "Mémoires offertes et Saint-Guilhem-le-Désert, Anatomie d'un regard"

Mentions légales

BULLETIN MUNICIPAL DE VIOLS-LE-FORT
LOU SIFFLAÏRE N°17 SEPTEMBRE 2026

Directeur de Publication : Anne Durand, Maire de Viols-le-Fort

Rédaction : Les élus de la Commission Communication

Coordination éditoriale : les membres de la Commission Communication

Conception : Secrétariat de la Mairie de Viols-le-Fort

Crédits photos : Mairie de Viols-le-Fort, les élus, les associations, CD34, Archives départementales 34

Photo de couverture : Un berger de Roussières - Archives Départementales 34
Impression 630 exemplaires sur papier certifié PEFC.

Imp'Act Imprimerie 5911, Route de Frouzet, 34380 Saint-Martin-de-Londres
Tout article proposé en conformité avec la bienséance sera le bienvenu. Merci de nous le transmettre par mail à secretariat@violslefort.fr

Lou Siffilaire en version dématérialisée est disponible sur le site internet
www.violslefort.fr

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez utiliser nos colonnes pour une information publicitaire. Contactez-nous par mail, afin que nous puissions vous communiquer le règlement associé.

Des dispositions particulières sont proposées aux entreprises nouvellement constituées dont le siège social est domicilié à Viols-le-Fort.

Informations Municipales



◆ Travaux de réfection de la voirie et rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement

La Communauté de communes, qui a repris la compétence **eau et assainissement** à travers Eau du Pic, devrait valider, d'ici la fin de l'année 2026, un marché public portant sur la rénovation complète des réseaux d'eau et d'assainissement de la rue Neuve et de la place du Jeu de Ballon, devant la boucherie. Ces travaux, qui devraient durer plus de quatre mois, nécessiteront la **fermeture de la rue Neuve à la circulation**, de jour comme de nuit, afin de permettre leur réalisation dans les meilleures conditions de sécurité.

Cette intervention permettra notamment de remplacer le réseau d'eau, datant des années 1970, qui présente aujourd'hui des fuites importantes et nécessite une rénovation complète.

Une fois les réseaux souterrains rénovés, la chaussée sera entièrement réfectionnée. Le nouveau revêtement sera réalisé avec des matériaux adaptés aux enjeux du changement climatique, afin d'améliorer la durabilité de la voirie et son adaptation aux fortes chaleurs.

Ces travaux importants permettront ainsi de moderniser durablement les réseaux, limiter les pertes d'eau et améliorer la qualité de la voirie.

Nous sommes conscients des désagréments que ce chantier pourra occasionner pour les riverains, les commerçants et les usagers.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre patience pendant toute la durée des travaux.

Anne DURAND

◆ En avant la musique : Après-midi "Thé dansant"

La municipalité a le plaisir d'inviter les habitants de la commune et des villages voisins à un **Thé Dansant** sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Que vous soyez danseur chevronné ou simple amateur de bonne musique et de moments partagés, venez passer un moment dynamique et chaleureux **le jeudi 22 octobre, à la salle polyvalente, à partir de 14h.**

L'après-midi sera animée par l'Orchestre Julien, chanteur, musicien et organisateur d'événements depuis 25 ans.

Pour reprendre des forces entre deux danses, une collation vous sera offerte.

Ouvert à tous ! N'hésitez pas à venir célébrer l'automne en musique et à partager ce moment festif avec vos proches et amis.



Informations Municipales



◆ Projet d'agrandissement de la bibliothèque



Le projet d'agrandissement et de modernisation de la bibliothèque municipale **n'est pas abandonné**. La commune reste pleinement engagée dans sa réalisation, avec l'objectif de proposer aux habitants un espace plus accueillant, fonctionnel et adapté aux besoins actuels.

Toutefois, une **erreur administrative s'est glissée dans le dossier de marché public**. Afin de garantir la régularité de la procédure et de sécuriser juridiquement le projet, l'appel d'offres a dû être annulé.

Cette situation entraîne malheureusement un décalage du calendrier initialement prévu. Une nouvelle procédure de marché public devra être engagée afin de permettre la sélection des entreprises dans les meilleures conditions et de poursuivre le projet dans le respect des règles de la commande publique.

Sous réserve du bon déroulement de cette nouvelle procédure, **le démarrage des travaux est désormais envisagé pour février/mars 2027**.

Cet agrandissement permettra à terme de disposer d'une bibliothèque plus spacieuse, plus confortable et mieux adaptée aux différents usages, notamment pour l'accueil des lecteurs, les animations, les rencontres et les actions culturelles destinées aux habitants.

La municipalité tient à rassurer les habitants : **ce projet est maintenu et reste une priorité**. Le report lié à cette difficulté administrative ne remet pas en cause sa volonté de faire aboutir ce projet important pour la vie culturelle et associative de la commune.

Nous remercions les habitants pour leur compréhension et leur patience et ne manquerons pas de communiquer les prochaines étapes du projet au fur et à mesure de son avancement.

Anne DURAND

◆ Devoir de mémoire

Le 8 mai 2026, à l'occasion de la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945, **M. Aimé Rambion, ancien combattant de Viols-le-Fort**, a présidé la cérémonie.

Très attaché au **devoir de mémoire**, Aimé Rambion tient également à transmettre son histoire aux plus jeunes. Quelques jours avant la commémoration, il s'est ainsi rendu dans les écoles afin de rencontrer les enfants et de leur témoigner de son vécu et de son expérience d'ancien combattant.

Un moment précieux de transmission et de partage, qui permet aux nouvelles générations de mieux comprendre l'histoire et l'importance de préserver la mémoire collective. Merci à Aimé Rambion pour le temps qu'il nous accorde, son témoignage et son engagement en faveur du devoir de mémoire.

Anne DURAND



Informations Municipales



◆ Un 13 juillet placé sous le signe de la convivialité

Le lundi 13 juillet dernier, s'est déroulé le traditionnel repas républicain, si cher au cœur des Violien. Ce fut une fois de plus une belle réussite, puisque vous êtes venus nombreux partager ce moment de convivialité.

Cette édition avait pourtant une particularité : le repas a bien failli ne pas pouvoir avoir lieu en raison des risques d'incendie particulièrement importants, la préfecture souhaitait limiter les rassemblements. Dans notre région, confrontée chaque été à des épisodes de forte chaleur et de sécheresse, la prudence est indispensable. Plusieurs feux d'artifice ont d'ailleurs dû être annulés dans les communes voisines et alentours afin de limiter les risques.

C'est donc avec satisfaction que nous avons pu maintenir notre repas républicain, dans des conditions parfaitement maîtrisées. Et une fois encore, vous avez répondu présents ! Les ingrédients de la réussite restent, eux, inchangés : les fameuses moules et leur délicieuse sauce, la saucisse fraîche grillée, un air de musique, quelques rayons de soleil et surtout beaucoup de bonne humeur !

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée, et tout particulièrement à notre personnel technique, qui s'est une nouvelle fois beaucoup investi pour préparer les lieux, assurer l'organisation et permettre que cette belle tradition puisse se poursuivre dans les meilleures conditions.

Maguelone Boudon



Vous nous avez demandé la recette... la voici !

Pour 5 kg de moules :

- 400 g de moutarde
- 1 tête d'ail mixée
- 400 g de cornichons mixés
- Environ 40 cl d'huile d'olive
- Un peu de jus de cuisson des moules

Préparation :

Mélangez la moutarde avec l'ail et les cornichons. Ajoutez progressivement l'huile d'olive, puis délayez le tout avec un peu de jus de cuisson des moules jusqu'à obtenir la consistance souhaitée.

Et voilà... il ne vous reste plus qu'à réunir quelques amis, un peu de musique et beaucoup de bonne humeur pour recréer chez vous un petit air de 13 juillet violien !

Informations Municipales



◆ Le pastoralisme : une solution alternative pour réduire les risques d'incendies

La déprise agricole en milieu méditerranéen mène à un enrichissement progressif des parcelles et parcours anciennement cultivés ou pâturés. Cet enrichissement est un phénomène naturel de reconquête des pelouses et garrigues par des milieux arbustifs ou forestiers, qui constituent des zones propices au feu. Le territoire violien n'échappe pas à la règle : il suffit de comparer la photo aérienne des années 1950 à la photo actuelle (disponibles pour le grand public sur le site cartes.gouv.fr) pour constater que la déprise agricole a profondément modifié le paysage. Par exemple, au lieu-dit « le maset », depuis la première photo aérienne datant des années 1950, on constate le remplacement de la plupart des anciennes parcelles cultivées soit par des friches en voie de fermeture (envahissement par les arbustes), soit par du bâti. Le maintien d'une activité pastorale, bien que très réduite en comparaison de celle des années 1950, a permis toutefois de limiter en partie ce phénomène d'enrichissement.



Photos Géoportail

Photo aérienne du lieu-dit « le maset » à Viols-le-Fort. A droite, la photo des années 1950 : on y distingue nettement le parcellaire agricole. A gauche, le même lieu aujourd'hui : une partie du parcellaire a été lotie, ce qui reste est majoritairement en friches. On distingue l'augmentation nette des ligneux (arbres, arbustes, buissons), qui se caractérisent par leur ton très sombre.

Le rôle du pastoralisme dans le maintien de milieux ouverts en zones rurales ou périurbaines est bien documenté. Les travaux scientifiques récents montrent que s'il est bien géré, le pâturage peut être un moyen efficace de réduire les risques de propagation des incendies et/ou l'intensité de ceux-ci. Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque celui-ci est effectué en coordination avec les opérations de débroussaillage, et lorsqu'il implique les deux grands types d'herbivores : les paiseurs, se nourrissant principalement d'herbe (moutons par exemple) et les brouteurs, se nourrissant principalement de feuilles et rameaux d'arbres et buissons ligneux (des chèvres par exemple). Avec une bonne gestion du pâturage, le développement du feu peut être diminué de 25 à 60 %*.

Ainsi, certains pays, comme le Portugal, ont déjà mis en place une politique incitative pour l'utilisation du pastoralisme comme l'une des solutions pour réduire les risques liés au feu. En France, de nombreuses initiatives existent. En Occitanie par exemple, proche de chez nous, le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise a mis en place un plan pastoral sur le massif de la Clape afin de favoriser le retour de l'élevage, dans l'objectif de préserver la biodiversité des milieux ouverts et de réduire les risques d'incendies.

Pour conclure, on peut imaginer qu'un renforcement raisonné du pastoralisme pourrait garantir la pérennité d'une ceinture de milieux ouverts autour du village de Viols-le-Fort. Ceci contribuerait à éloigner le risque d'incendie tout en maintenant une activité agricole patrimoniale, ouvrant la possibilité de filières courtes pour valoriser les produits de l'élevage, et favorisant le maintien d'une biodiversité typique des milieux ouverts sur le territoire violien.

*Lovreglio et al. (2024) Assessing the Role of Forest Grazing in Reducing Fire Severity: A Mitigation Strategy. *Fire* 7, 409.

<https://doi.org/10.3390/fire7110409>

Tanguy Daufresne

Informations Municipales



◆ Mieux manger pour préserver le climat et la biodiversité

Quel est le lien entre notre alimentation et des vagues de chaleur de plus en plus intenses ?

On pense souvent que notre façon de nous nourrir, la protection de la biodiversité et le changement climatique n'ont rien à voir les uns avec les autres. En réalité, ces sujets sont étroitement liés.

Plus de 40 % des terres de notre planète sont utilisées pour produire de la nourriture. Plus des trois quarts de cette surface servent à l'élevage ou à cultiver de quoi nourrir les animaux d'élevage. Autrement dit, ce que nous mangeons – et surtout la quantité de viande que nous consommons – est directement lié à la surface de forêts, de prairies naturelles et d'espaces sauvages qui reste disponible pour la biodiversité. Par ailleurs, l'agriculture mondiale est responsable d'un quart des émissions de gaz à effet de serre, principalement à cause du méthane produit par l'élevage et les rizières, ce qui contribue directement au réchauffement climatique d'origine humaine.

Cela ne veut pas dire qu'il faut arrêter de manger de la viande, des produits laitiers ou d'autres produits d'origine animale.

Le régime de santé planétaire propose une alimentation riche en végétaux, comprenant :



La composition d'une assiette type selon EAT-Lancet (2025)

- des céréales complètes : environ 150 g par jour ;
- des fruits et légumes : 500 g par jour ;
- des noix : 25 g par jour ;
- et des légumineuses : 75 g par jour ;

Et une consommation modérée d'aliments d'origine animale tels que :

- la viande rouge : entre 0 et 200 g par semaine ;
- la volaille : pas plus de 400 g par semaine ;
- le poisson : pas plus de 700 g par semaine ;
- les œufs : 3 à 4 œufs par semaine ;

Les produits laitiers :

- pas plus de 500 g par jour.

Des scientifiques ont même calculé précisément la quantité de chaque type d'aliment que nous pouvons consommer pour nourrir 10 milliards de personnes – la population attendue en 2050 – sans dépasser la surface de terres agricoles que notre planète peut supporter.

Ce « **régime de santé planétaire** » permet à chacun de manger suffisamment pour rester en bonne santé, tout en limitant la disparition des espèces à un rythme proche du naturel et en maintenant le réchauffement climatique sous 2 °C par rapport à l'époque préindustrielle. Le régime proposé est finalement bien meilleur pour la santé qu'un menu Burger riche en protéines et graisses animales. Ce n'est pas seulement se serrer la ceinture pour faire un geste pour la planète, c'est aussi s'assurer une meilleure santé.

Si vous avez du mal à manger moins de viande et de produits laitiers, il existe d'autres gestes qui peuvent aider – que ce soit dans vos achats ou dans votre jardin, si vous en avez un. Les terres agricoles utilisées pour cultiver des variétés locales et élever des animaux selon des méthodes agroécologiques (plutôt qu'avec beaucoup de produits chimiques) sont en général bien meilleures pour la biodiversité et pour le climat. Elles améliorent aussi la qualité de l'air, de l'eau et du sol, avec des bénéfices pour la santé de tous.

Concrètement, cela veut dire cultiver des espèces qui résistent bien au climat local et qui ont besoin de peu d'arrosage. Cela veut dire mélanger plusieurs variétés et espèces de cultures, plusieurs races d'animaux, planter des arbres locaux, et associer cultures et élevage dans les champs. Cela veut dire éviter de laisser la terre nue, car la pluie emporte alors une terre précieuse, et réduire l'usage des pesticides et des engrais chimiques en les remplaçant par une lutte naturelle contre les nuisibles, des engrais naturels, du paillage, et des pratiques qui favorisent la vie du sol.

Informations Municipales



Cela veut dire aussi planter des haies vivantes et des fleurs sauvages en bordure de champs, pour créer des corridors pour la biodiversité et offrir un abri à un plus grand nombre d'espèces.

Et comme le climat continue de changer, cela veut enfin dire tester, se tromper, réessayer – pour trouver ce qui fonctionne face à des vagues de chaleur toujours plus intenses et des périodes sans pluie toujours plus longues – et partager entre nous nos réussites comme nos échecs.

En tant que consommateurs, quand nous achetons auprès d'agriculteurs qui adoptent ces pratiques, nous les aidons concrètement à continuer, malgré une forte pression de l'État, des supermarchés, des banques et des fournisseurs de produits chimiques, de semences et de machines, qui les poussent plutôt vers une agriculture intensive à grande échelle, dominée par la monoculture.

Ce modèle est souvent privilégié parce qu'il est plus rentable pour les grandes organisations [prêts plus importants, commandes plus grosses, économies d'échelle], mais pas forcément pour les agriculteurs eux-mêmes : ils s'endettent davantage, touchent une plus petite part de la valeur créée, et prennent plus de risques – mauvaise récolte, épidémie chez le bétail... – ce qui peut les mettre en grande difficulté financière.

Aujourd'hui, environ 2 % seulement des aides publiques soutiennent les petits agriculteurs qui pratiquent une agriculture non intensive ; le reste finance un système alimentaire nuisible et non durable, sous forme de ce qu'on appelle des « subventions perverses ».

À l'échelle de la commune, nous passerons à l'action dès le mois de septembre afin de mettre en place et d'encourager une production locale et agroécologique de céréales, de fruits et de légumes sur les terres agricoles de Viols-le-Fort.



Fig2 : Variétés anciennes de tomates et carottes

La prochaine fois que vous ferez vos courses, pensez à acheter ces fruits et légumes à l'allure un peu étrange que vous n'avez jamais vus : ce sont très probablement des variétés traditionnelles. Privilégiez les aliments bio et agroécologiques, surtout s'ils sont produits localement. Et n'hésitez pas à acheter directement auprès de nos agriculteurs, de notre boucher, ou à partir du "croqu'local" à Viols en Laval (<https://www.local.bio/croq-local>), et à échanger avec eux sur la façon dont ils produisent et se procurent leurs produits.

À l'échelle de la commune, nous allons passer à l'action dès septembre pour mettre en place et encourager une production locale et agroécologique de céréales, de fruits et de légumes sur les terres agricoles de Viols-le-Fort. Beaucoup de ce savoir-faire s'est perdu au cours des 50 dernières années, mais certains d'entre vous – nos agriculteurs, jardiniers et expérimentateurs locaux – ainsi que des habitants des communes voisines, savent déjà ce qui fonctionne, ou sont en train de le découvrir.

Restez attentifs à l'invitation à notre réunion pour venir donner votre avis sur la réussite de ce projet et sur la façon dont les agriculteurs et les habitants peuvent s'impliquer. Comme promis pendant notre campagne, nous organiserons également une journée de récolte des olives en commun : chacun pourra récolter les olives de son propre terrain ou d'un terrain communal, et nous les ferons transformer ensemble en huile d'olive, afin d'obtenir un meilleur prix.

Pour plus d'info :

<https://www.thelancet.com/commissions-do/eat-2025>

Sarah Jones



Informations Municipales



◆ Derrière l'uniforme, le cœur :

Matthieu et Lana, nos pompiers volontaires



Être sapeur-pompier volontaire, c'est bien plus qu'un engagement : c'est une passion qui demande de donner sans compter. Pour Matthieu Gasc, salarié dans le bâtiment, et Lana Templier, étudiante, cela signifie donner de son temps libre, sacrifier ses week-ends et, cet été, offrir une semaine de congés pour partir au front, là où les autres fuient.

Tous deux habitants de notre village, Matthieu et Lana sont partis prêter main-forte en Gironde, d'abord à Biscarrosse puis sur le secteur de Bordeaux.

Sur place, ils ont découvert la réalité brute des grands brasiers. Être volontaire, c'est accepter d'aller au bout de ses forces. Ce fut une épreuve physique intense sous la chaleur et les fumées, mais aussi une épreuve morale. Derrière le casque, il y a des hommes et des femmes qui, face à la violence des flammes, ont parfois connu la peur. Cette peur légitime, ils l'ont surmontée ensemble, portés par le sens du devoir et la solidarité de leur binôme.

Aujourd'hui, Matthieu et Lana sont de retour à Viols-le-Fort, sains et saufs, et ont repris le cours de leur vie humaine et ordinaire.

En tant que maire, mais aussi en tant que citoyenne, je voulais exprimer notre profonde gratitude à ces deux jeunes de chez nous. Merci, Matthieu et Lana, pour votre courage, pour votre humilité, et pour ce magnifique exemple de dévouement. Notre commune a beaucoup de chance de vous avoir.

Anne Durand

Informations administratives

Services administratifs

Le secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00.

Pour nous joindre : 04.67.55.01.86 ou mairie@violslefort.fr

Bureau de Poste municipal

L'agence postale municipale est ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.

Recensement à 16 ans

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. Une attestation de recensement leur sera délivrée.

Pour toute information, veuillez consulter le site :

www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement

Eclairage public

Si vous constatez la défaillance d'un lampadaire, veuillez communiquer sa référence au secrétariat de Mairie le plus tôt possible au 04.67.55.01.86.

Cahier de doléances

Un cahier de doléances a été mis en place à la Mairie. N'hésitez pas à le renseigner !

Déchetteries

La déchetterie intercommunale de Notre-Dame-de-Londres est ouverte : lundi, mardi et mercredi de 13h30 à 17h30, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Elle est fermée les jours fériés.

Se munir du «Pass'Pic» [disponible en Mairie].

La déchetterie mobile se tient Place des ateliers municipaux. Les dates de passage sont communiquées via la plateforme Intramuros et sur Facebook. Le planning est également disponible sur le site de la CCGPSL :

<https://grandpicsaintloup.fr/vivre-ici/mes-dechets/dechetteries/>

Elle est ouverte le vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Elle n'accepte que certains déchets : ferraille, bois, déchets verts, encombrants, piles/accumulateurs, batteries. Attention, les gravats ne sont pas acceptés.

DECHETTERIE MOBILE

Prochaines dates de passage

11 & 12 septembre

6 & 7 novembre

Ça s'est passé aux écoles



◆ Nettoyage du potager de l'école

Mme Grasset, Mme Segui, Mme Le Boulanger-Ferron, Mme Fouillet, Mme Sutter, Mme Paul et M. Gillet de Thorey étaient présents le mercredi 6 mai de 14h30 à 17h30 pour nettoyer le potager.

Au programme : nettoyage des bacs, débarrassage de planches en bois, désassemblage de la cabane et débroussaillage.

Grâce à leur travail, les élèves ont pu planter et travailler dans le potager.



Photo avant



Photo après

L'équipe enseignante

◆ Stage de cirque



L'année écoulée a également été marquée par la très belle réussite du stage de cirque organisé à l'école maternelle. Durant plusieurs jours, les enfants ont pu s'initier aux arts du cirque à travers des ateliers adaptés à leur âge : équilibre, jonglage, expression corporelle et découverte des différentes disciplines. Au-delà de l'aspect ludique, cette activité a permis aux élèves de développer leur motricité, leur confiance en eux et leur esprit de coopération.

Un stage de cirque qui a enchanté les plus jeunes !

Aurélié Panelle

◆ Sensibilisation aux gestes qui sauvent

À l'école primaire, les élèves de CM2 ont bénéficié d'une initiation au secourisme, une action éducative financée par la mairie de Viols-le-Fort qui est particulièrement appréciée par les enfants comme par les enseignants.

Encadrés par des intervenants qualifiés, les élèves ont découvert les réflexes essentiels à adopter en cas d'urgence : donner l'alerte, protéger une victime, reconnaître certaines situations à risque ou encore comprendre l'importance des gestes de premiers secours.

Cette sensibilisation contribue à développer le sens des responsabilités et la citoyenneté des jeunes élèves tout en leur transmettant des connaissances qui peuvent, un jour, s'avérer précieuses.

Aurélié Panelle

◆ Mai à vélo

Félicitations pour **les 1 108,85 km parcourus** par les élèves des 4 classes de l'école élémentaire qui ont relevé le défi écomobilité « **Mai à vélo 2026** ».

Proposé dans le cadre du « Parcours en Grand Pic Saint-Loup ».

Un grand bravo aux participants du challenge « mai à vélo » qui ont parcouru 98 958 km sur le territoire de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, soit 30 000 km en plus par rapport à l'an dernier !



Ça s'est passé aux écoles



◆ Des écoles mieux adaptées aux fortes chaleurs

Parce que le bien-être des enfants constitue une priorité, la commune a poursuivi ses efforts pour améliorer le confort thermique dans les établissements scolaires.

Au cours des derniers mois, plusieurs aménagements ont été réalisés afin de limiter les effets des épisodes de chaleur de plus en plus fréquents. Des voiles d'ombrage ont notamment été installées devant certaines fenêtres particulièrement exposées au soleil. Conçues et fabriquées par Jean-Baptiste Archambault, agent des services techniques, elles permettent de réduire considérablement l'apport de chaleur dans les salles de classe tout en filtrant quasiment 100 % des rayons UV.

Par ailleurs, des brasseurs d'air ont été installés dans les classes afin d'améliorer la circulation de l'air, tandis que des équipements de climatisation ont été mis en place dans les espaces où ils étaient les plus nécessaires.

Ces investissements témoignent de la volonté de la municipalité d'adapter progressivement ses bâtiments aux enjeux climatiques actuels tout en offrant aux élèves et aux personnels des conditions de travail plus confortables.

Aurélie Panelle



◆ Rentrée scolaire

Une rentrée placée sous le signe du bien-être, de l'apprentissage et de la réussite

À l'aube de cette nouvelle année scolaire, la municipalité adresse ses vœux de réussite à l'ensemble des élèves, des équipes enseignantes et du personnel éducatif de nos écoles. Cette rentrée marque une nouvelle étape pour de nombreux enfants : les plus jeunes découvrent l'école maternelle, les élèves de primaire poursuivent leur parcours d'apprentissage, tandis que les anciens CM2 ont fait leur entrée au collège, franchissant ainsi une étape importante de leur scolarité.

Nous leur souhaitons à toutes et à tous une année riche en découvertes, en réussites et en épanouissement.

Aurélie Panelle



Une école dynamique au cœur de la vie communale

Entre amélioration des équipements, projets pédagogiques innovants et actions de sensibilisation, nos écoles continuent d'offrir aux enfants un cadre d'apprentissage de qualité, propice à leur épanouissement et à leur réussite.

La municipalité remercie l'ensemble des enseignants, des agents municipaux, des associations, des intervenants et des parents qui contribuent chaque jour à faire vivre cette dynamique au service de nos enfants.

Mémoire & Patrimoine



◆ L'économie rurale de Viols-le-Fort au début du XX^{ème} siècle

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, l'économie de Viols-le-Fort et de ses campagnes repose principalement sur trois ressources : la vigne, l'élevage ovin et l'exploitation du bois. Les documents anciens permettent de retrouver les traces de ces activités et d'entrevoir la vie quotidienne des habitants de notre territoire. C'est l'occasion de rappeler que, malgré d'importantes idées reçues très éloignées de la réalité, notre terroir a été jusqu'à une date récente l'écrin d'une agriculture nourricière qui a façonné les paysages qui nous entourent. Nous remercions tout particulièrement Monsieur Jean-Claude Vialla, maire de Viols-le-Fort de 1971 à 2001, qui nous a transmis ce texte et nous a bien aimablement autorisé à le publier dans Lou Siffrière.

La vigne, une culture d'appoint

Dans les descriptions des ventes intervenues dans les années 1880, une grande absente apparaît : la vigne.

À partir des années 1860, les pieds de vigne commencent en effet à dépérir mystérieusement dans le sud de la France. Le phénomène prend rapidement une ampleur considérable et menace l'ensemble du vignoble.

Avec d'autres chercheurs, le professeur Jules-Émile Planchon, de Montpellier, contribue à identifier le responsable : le phylloxéra, un minuscule insecte venu d'Amérique qui s'attaque aux racines de la vigne.

En quelques décennies, une grande partie du vignoble français est détruite. La solution viendra notamment du greffage des cépages français sur des porte-greffes américains résistants au parasite. Avec l'aide d'encouragements publics et le développement des structures coopératives, le vignoble méridional se reconstitue progressivement.

Les chiffres témoignent de cette renaissance : dans les années 1900-1909, la production française dépasse celle des années précédant la crise, alors même que les surfaces plantées en vigne sont passées d'environ 2,6 millions à 1,74 million d'hectares.



Mais quelle place la viticulture occupait-elle autour de Viols-le-Fort ?

Le cahier des charges d'une vente aux enchères concernant le mas de Cournon, en 1882, décrit une superficie importante de terres labourables. Pourtant, son article 27 ne mentionne qu'« une parcelle de vigne de 3 ha 87 a, phylloxérée ».

Quelques décennies plus tard, le Guide de l'Hérault et du Midi viticole de 1916 donne une idée de la production locale : 1 800 hectolitres au mas de Cournon, 2 500 à Cantagrils et 1 500 à Cambous.

Pour Viols-le-Fort, la récolte indiquée n'est que de 3 500 hectolitres pour environ 75 hectares de vignes. A la même période, en guise de comparaison, une commune comme Marsillargues, aux confins de l'Hérault, du Gard et des Bouches-du-Rhône, produit environ 300 000 hl de vin sur un territoire très représentatif de cette monoculture de la vigne qui s'est imposée en Bas-Languedoc dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

Ces chiffres montrent que, contrairement à de nombreux villages de la plaine héraultaise, la viticulture reste ici relativement secondaire, même si elle a laissé de nombreuses traces dans les paysages, le bâti et dans la mémoire locale (ce qui sera l'objet d'un article spécifique). L'économie de Viols-le-Fort repose davantage sur l'élevage ovin et l'exploitation des ressources de la garrigue.

Mémoire & Patrimoine



Le mouton, au cœur de l'économie locale

L'élevage ovin est pratiqué dans les grands domaines. Il constitue longtemps l'une des activités principales du village et de ses campagnes.

Les troupeaux sont élevés notamment pour la production d'agneaux de boucherie, généralement vendus vers l'âge de trois mois, mais également pour la laine et le fumier [fig1].



Fig. 1 : Hommes attrapant des moutons devant la bergerie de Roussières 1924

Il s'agit d'un élevage extensif. Pas de stabulation permanente : dès le matin, le berger part de la bergerie [fig2 a et b] avec son troupeau et peut parcourir une dizaine de kilomètres à travers la garrigue à la recherche de nourriture.

Le calendrier annuel est rythmé par les travaux liés au troupeau. Le mois de mars — parfois le début du mois de septembre — est consacré à l'agnelage, période particulièrement intense nécessitant souvent une main-d'œuvre supplémentaire.

En mai vient le temps de la tonte. Elle est parfois réalisée par des équipes spécialisées venues des Cévennes gardoises ou lozériennes. La laine est ensuite récoltée, stockée dans des caves, puis transportée en charrette jusqu'à la gare de marchandises de Montpellier. De là, elle part en wagon vers les industries textiles de Lodève ou de Mazamet.

18 tonnes de laine collectées en 1922

Des carnets de notes datant de 1922 donnent une mesure particulièrement intéressante de l'importance de cette activité. Ils mentionnent 18 272 kilos de laine achetés et expédiés.

Les quantités relevées chez plusieurs éleveurs témoignent de l'importance des troupeaux : 365 kg au mas de Cournon, 777 kg à Pracht, 651 kg à Pailhas, 517 kg chez Maure, 2 000 kg aux Matelettes, 388 kg chez Souche et environ 1 300 kg chez Caizergues, boucher à Viols-le-Fort.

Si l'on estime à environ un kilogramme la quantité moyenne de laine fournie par un mouton, le cheptel de Viols-le-Fort et des environs pouvait alors représenter près de 18 000 bêtes.



Fig. 2a : Intérieur d'une grande bergerie



Fig. 2b : Mangeoires

Mémoire & Patrimoine



Le grand départ en transhumance

Après la tonte vient enfin l'un des grands moments de l'année : la transhumance.

Traditionnellement, le départ n'a pas lieu avant le 8 juin, jour de la Saint-Médard. Les préparatifs sont importants. La marque du propriétaire est apposée sur la croupe des animaux et les plus belles bêtes sont choisies pour porter pompons et grosses cloches, les draillous.

Les femmes des bergers confectionnent également un collier de tissu destiné aux fleurons du troupeau. On y glisse un petit pain en forme de croix. Ces pains sont traditionnellement bénis le 3 mai à Saint-Guilhem-le-Désert, lors de la fête de la Vraie Croix, afin de placer le troupeau sous protection.

Une fois les préparatifs terminés et après avoir reçu la bénédiction du prêtre du village, hommes et bêtes prennent la direction des terres d'estive, vers la Lozère ou le Larzac.

Le troupeau s'éloigne alors dans un assourdissant concert de sonnaillles.

Une scène dont la tradition locale a conservé jusqu'aux mots occitans scandant le départ :

« *Montan, dabalaren, belen, montan...* »

Le précieux fumier des bergeries

L'élevage fournit également une ressource aujourd'hui quelque peu oubliée : le fumier de bergerie.

Le crottin, appelé localement migou, provient du balayage presque quotidien de la bergerie. S'y ajoutent les « croûtes », retirées chaque année après le départ du troupeau en transhumance.

Ce fumier est utilisé sur place pour fertiliser les vignes et les champs (fig3). Il peut également être vendu au poids comme engrais et procure ainsi un revenu complémentaire appréciable aux éleveurs.

La garrigue, une ressource : bois de chauffage et charbon de bois

La garrigue n'est pas seulement un espace de parcours pour les troupeaux. Elle fournit également une autre ressource essentielle : le bois.

Celui-ci est exploité pour le chauffage, mais aussi pour produire du charbon de bois. Sa fabrication s'effectue directement dans la garrigue, dans des charbonnières dont on peut encore aujourd'hui reconnaître certains emplacements.

À proximité se trouve le modeste abri du charbonnier : un simple couchage constitué de pierres sèches, recouvert autrefois d'un toit sommaire.

Ces vestiges discrets rappellent combien la garrigue était autrefois un véritable espace de travail.



Un paysage façonné par les hommes

Vignes, bergeries, draillles, murets, charbonnières et chemins de transhumance racontent une même histoire. Pendant des générations, les habitants de Viols-le-Fort ont tiré parti des ressources d'un territoire de garrigue qui pouvait sembler pauvre, mais qui était en réalité intensément exploité.

L'élevage ovin, la vigne et le bois ont ainsi façonné non seulement l'économie locale, mais également les paysages que nous connaissons aujourd'hui.



Fig. 3: Hersage d'un champ à Viols-le-Fort - 1924

Patrimoine



◆ L'église Saint-Etienne du XIIe au XIXe siècle

A l'occasion des journées du patrimoine 2026, nous publions ce mois-ci un article sur l'un des monuments les plus emblématiques de notre village, l'église Saint-Etienne de Viols-le-Fort. Ce bâtiment constitue le vestige le plus ancien de notre village, malgré sa façade XIXème siècle. Derrière son apparence actuelle se dissimule en effet un édifice complexe, transformé à de nombreuses reprises depuis le Moyen Âge. Une récente étude d'archéologie du bâti, menée par Thomas Robardet-Caffin, architecte du patrimoine et docteur en architecture et archéologie du bâti, chargé de mission auprès de la Communauté de Communes du Grand Pic-Saint-Loup, permet aujourd'hui de mieux comprendre cette longue évolution.

Elévations chronologiques et stratigraphiques

Si la façade ouest de l'église actuelle est de la fin du XIXème siècle, l'étude stratigraphique de la façade sud de l'église (fig A) montre une élévation qui conserve toutes les périodes de transformation du monument (fig B). Les structures du XIIe siècle sont bien reconnaissables à l'appareil en pierre de taille très soigné. Il compose l'essentiel du clocher, du gouttereau. Il comporte encore la corniche médiévale d'égout de la toiture romane ainsi que les traces des emplacements des anciennes baies romanes murées au XIXe siècle.

Même si l'enduit masque ces structures, l'élévation supérieure de l'actuel transept sud a probablement été taillée dans le mur de surélévation du XIVe siècle. La maçonnerie médiévale a été partiellement démolie pour donner sa forme au transept et un oculus a été percé. L'extension du XVe siècle du bas-côté étant entièrement conservée, la partie ouest de cette façade est encore de cette époque. La couverture du clocher est entièrement transformée au XIXe siècle.

La première église romane

Les parties les plus anciennes de l'église remontent au XIIe siècle. L'édifice romane était alors beaucoup plus étroit qu'aujourd'hui. Il comprenait un vaisseau principal prolongé par un chœur et une abside semi-circulaire, ainsi qu'un bas-côté au sud (fig 1a et 1b). À l'extrémité de celui-ci, la base du clocher abritait une chapelle dédiée à saint Jacques.



Fig. A - Vue actuelle de la façade de l'église

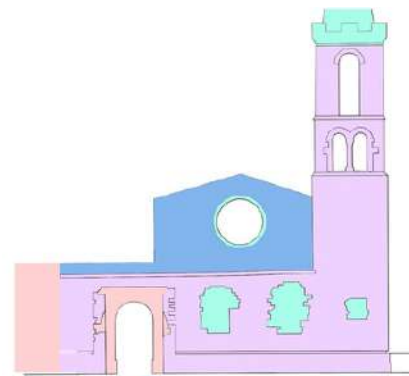


Fig. B - Synthèse des époques stratigraphiques du mur sud de l'église

Les deux vaisseaux de la nef étaient couverts de voûtes en berceau. Une partie de celle du bas-côté sud est encore conservée. Le chœur devait être surmonté d'une voûte en berceau, tandis que l'abside était probablement couverte d'une voûte en cul-de-four, caractéristique de l'architecture romane.

La façade sud conserve les principaux témoins de cette première église. Son appareil régulier en pierre de taille, particulièrement soigné, permet de reconnaître les maçonneries du XIIe siècle. On peut également y observer les traces des anciennes fenêtres romanes, murées au XIXe siècle, ainsi que des éléments du chevet primitif : pilastres semi-circulaires, chapiteaux, corniche et départ de l'ancienne abside.

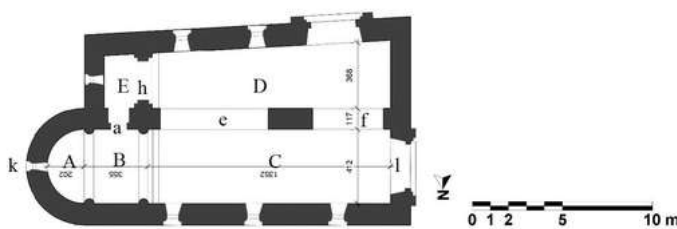


Fig. 1a - Plan en élévation de l'église romane du XIIe siècle

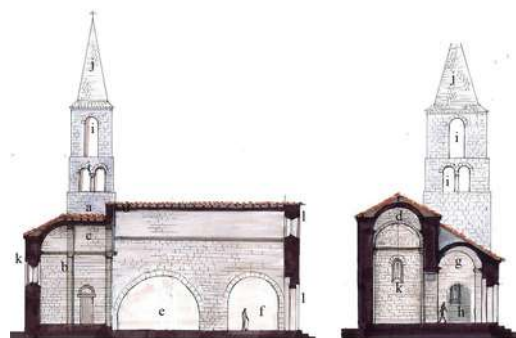


Fig. 1b - Plan de l'église romane du XIIe siècle

- A - Chœur roman : partie arrondie où se trouvait l'autel.
- B - Avant-chœur : espace précédant immédiatement le chœur.
- C - Nef principale : grand espace central réservé aux fidèles.
- D - Bas-côté : nef latérale, plus étroite, parallèle à la nef principale.
- E - Chapelle Saint-Jacques : ancienne chapelle située à la base du clocher.
- a - Passage vers le clocher.
- c - Grande arcade : large ouverture faisant communiquer la nef principale et le bas-côté.
- f - Petite arcade : ouverture plus étroite entre les deux parties de la nef.
- h - Arc de la chapelle Saint-Jacques : grande ouverture reliant la chapelle au bas-côté.
- k - Fenêtre ou ouverture du chœur.
- l - Entrée ou ouverture située à l'extrémité de la nef.

Patrimoine



Le clocher appartient lui aussi, dans ses parties basses, à cette première campagne de construction.

Une église transformée en refuge fortifié

Au XIV^e siècle, dans le contexte troublé de la guerre de Cent Ans, l'église change profondément de fonction. Sans être agrandie au sol, elle est surélevée afin de devenir un lieu de refuge et de défense pour la population.

Un niveau fortifié est aménagé sous les combles, au-dessus des voûtes de la nef et du chevet. L'ancien mur occidental roman est également surélevé pour former un puissant mur-bouclier, couronné par une terrasse défensive. Des mâchicoulis et une bretèche permettaient de protéger les accès à l'église [fig2].

Le clocher est lui-même rehaussé d'un étage. Percé de petites fenêtres carrées, il pouvait servir de poste de guet offrant une vue sur l'ensemble du territoire environnant. L'église présentait alors l'aspect d'une véritable tour fortifiée, comparable à d'autres édifices médiévaux de la région.

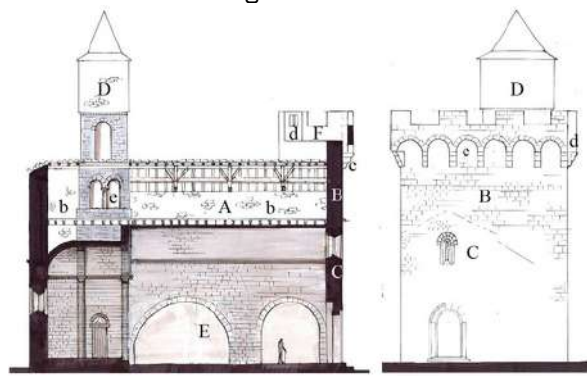


Fig. 2 - Fortification de l'église en surélévation du XIV^e siècle
A - Refuge sous les combles : espace aménagé au XIV^e siècle au-dessus des voûtes pour abriter la population en cas d'attaque.
B - Mur bouclier : puissant mur défensif protégeant la façade occidentale de l'église.
C - Mur roman d'origine : ancienne façade de l'église romane, conservée puis surélevée.
D - Poste de guet du clocher : niveau ajouté au clocher pour surveiller les alentours à 360°.
E - Église romane : partie ancienne de l'édifice, située sous les aménagements défensifs.
F - Terrasse de défense : plateforme supérieure utilisée par les défenseurs.

a - Traces de l'ancienne charpente : marques laissées par les chevrons de la toiture.
b - Murs de surélévation : murs construits pour rehausser la toiture et créer le refuge.
c - Mâchicoulis : ouvertures permettant de défendre les portes depuis le haut du mur.
d - Bretèche : petite construction en saillie servant à défendre une entrée.
e - Baie géminée : ouverture composée de deux petites fenêtres jumelles, donnant accès au refuge.

A partir du XVII^e siècle, l'augmentation de la population rend nécessaire un agrandissement de l'église. Les visites pastorales conservées aux Archives départementales de l'Hérault mentionnent d'importants travaux en 1688 et 1689.

La nef est prolongée vers l'ouest, jusqu'au mur de l'enceinte villageoise lui-même peut-être reconstruit à ce moment-là, ce qui permet pratiquement de doubler sa surface [fig 3].

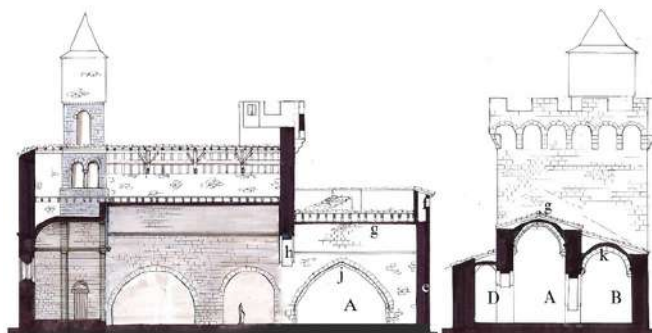
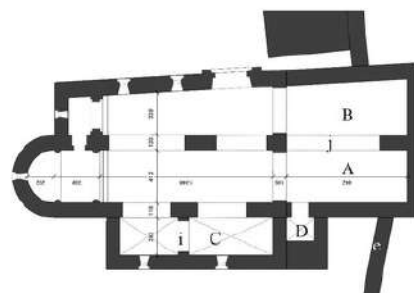


Fig. 3 - Les extensions de l'église au XVII^e et XVIII^e siècles

A - Extension occidentale du vaisseau central de la nef
B - Prolongement du bas-côté sud, encore conservé aujourd'hui
C - Ancien bas-côté nord, aujourd'hui disparu
D - Ancienne chapelle, probablement dédiée aux fonts baptismaux, aujourd'hui disparue
e - Mur de l'enceinte villageoise du X^e siècle
f - Chemin de ronde aménagé au sommet de l'enceinte
g - Restitution de la hauteur de la voûte et du faîtage de l'extension
h - Arc supposé soutenant l'ancienne façade occidentale de l'église romane
i - Pilastres indiquant probablement la séparation entre deux voûtes sur croisées d'ogives



0 1 2 5 10 m

La situation en Bas-Languedoc est encore marquée par une insécurité importante en raison des révoltes du duc de Montmorency et des révoltes huguenotes contre la centralisation du pouvoir sous Louis XIII et les persécutions religieuses. Il faut attendre la paix d'Alès de 1629 et la défaite du duc de Montmorency puis son exécution en 1632 pour que le Languedoc soit pacifié. Mais on peut supposer qu'une communauté villageoise marquée par la mémoire de la guerre et de l'insécurité décide de conserver une fortification en place pour se protéger d'éventuelles bandes de pillards ou de nobliaux prédateurs installés dans les alentours.

L'intégration dans les remparts au XV^e siècle et l'agrandissement de la fin du XVII^e siècle

Avec la construction de l'enceinte villageoise au X^e siècle, il y a des incertitudes sur la place de l'église par rapport aux remparts en raison de l'absence de ressources documentaires précises sur le tracé des remparts à cet endroit et à ce moment-là. Les seules représentations dont nous disposons datent du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle pour ce côté ouest. Il est possible que le premier tracé du rempart ait absorbé la façade fortifiée de l'église-tour du XIV^e siècle. Ce serait logique au vu du coût de construction de l'enceinte et de l'intérêt militaire d'une telle façade intégrée dans les remparts comme tour de guet notamment.

Patrimoine



Le bas-côté sud est agrandi dans le même mouvement. Cette extension, dont certaines maçonneries et une partie de la voûte sont encore visibles, cherche à prolonger harmonieusement l'édifice médiéval, même si la pierre employée et la qualité de construction diffèrent de celles du XIIe siècle.

Un bas-côté et une chapelle, probablement destinée aux fonts baptismaux, sont également aménagés au nord. Ces constructions ont aujourd'hui entièrement disparu. L'extension occidentale de l'église participait encore au système défensif du village : appuyée contre l'enceinte, elle formait une avancée permettant de surveiller et de protéger tout le front ouest du fort.

La grande reconstruction du XIXe siècle

L'église que nous connaissons aujourd'hui résulte en grande partie des transformations entreprises dans la seconde moitié du XIXe siècle. En 1862, un vaste projet est élaboré par l'architecte départemental Bétune. Il ne s'agit plus seulement d'allonger l'édifice, mais d'en doubler la largeur afin d'accueillir davantage de fidèles et d'améliorer la visibilité du chœur et des célébrations.

La nef, le chevet et les chapelles situées au nord sont alors en grande partie démolis et reconstruits. Les nouvelles maçonneries viennent s'appuyer contre les éléments médiévaux conservés, notamment le bas-côté sud et le clocher roman. Le transept sud est créé en retaillant probablement une partie du mur de surélévation du XIVe siècle, dans lequel un oculus est percé.

La façade occidentale actuelle date également de cette grande campagne de travaux. Elle donne à l'église une apparence caractéristique du XIXe siècle, tout en dissimulant la complexité et l'ancienneté des constructions situées derrière elle.

Le clocher connaît une nouvelle transformation en 1876. Sa partie supérieure médiévale est en partie démontée et une nouvelle couverture en pierre est réalisée. Certains éléments romans sont alors déposés puis remontés, tandis qu'un arc endommagé est remplacé.

À l'intérieur, un décor peint composé de draperies, de frises, de cannelures et de chapiteaux vient compléter la rénovation. Une photographie du début du XXe siècle conserve le souvenir de ces peintures, dont une partie a été reproduite et modernisée au cours de la seconde moitié du siècle.

Un véritable livre de pierre

L'église Saint-Étienne ne doit donc pas être considérée comme un édifice appartenant à une seule époque. Ses murs racontent près de neuf siècles d'histoire : la construction de l'église romane au XIIe siècle, sa transformation en refuge fortifié au XIVe siècle, son intégration aux défenses du village, son agrandissement à la fin du XVIIe siècle et sa profonde reconstruction au XIXe siècle.

Sous les enduits et derrière la façade actuelle subsistent encore les traces de chacune de ces étapes. Fenêtres murées, corniches, chapiteaux, voûtes, ruptures de maçonnerie et anciennes ouvertures constituent autant d'indices permettant de restituer les formes successives du monument.

L'église Saint-Étienne apparaît ainsi comme un remarquable témoin de l'évolution de Viols-le-Fort. Lieu de culte, espace de rassemblement, refuge fortifié puis monument communal, elle a accompagné les habitants du village tout au long de son histoire et en conserve aujourd'hui la mémoire dans ses pierres.

Article établi à partir de l'étude d'archéologie du bâti réalisée par Thomas Robardet-Caffin, avec la collaboration d'Alban-Brice Pimpaud, pour la Commune de Viols-le-Fort et la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.



Vue 3D de l'église actuelle - Archéo3D

Actualités



◆ Un dispositif de prévention et de solidarité à Viols-le-Fort

Face aux épisodes de fortes chaleurs, la commune de Viols-le-Fort a mis en place et tient à jour **un registre communal d'alerte et de protection des populations**.

Ce registre a pour objectif de permettre à la commune d'identifier les personnes les plus vulnérables ou isolées afin de pouvoir leur apporter une attention et une assistance adaptées en cas de situation exceptionnelle, notamment lors d'une **canicule**, mais également en cas de grand froid, d'inondation ou d'un autre événement majeur.

Qui peut s'inscrire ?

Le registre est destiné notamment :

- aux personnes âgées de **65 ans et plus** vivant à domicile ;
- aux personnes en situation de handicap ;
- aux personnes isolées ou particulièrement vulnérables ;
- à toute personne qui estime avoir besoin d'une attention particulière lors d'un épisode de fortes chaleurs.

L'inscription est **volontaire et gratuite**. Elle peut être effectuée par la personne elle-même ou, avec son accord, par un proche, un représentant légal ou un tiers.

Quel accompagnement en cas de canicule ?

Lorsqu'un épisode de fortes chaleurs est annoncé, la mairie peut utiliser les informations du registre **afin de prendre contact avec les personnes inscrites**, s'assurer de leur situation et leur rappeler les recommandations de prévention.

Selon la situation et le niveau d'alerte, la commune peut notamment renforcer les contacts téléphoniques ou physiques, diffuser les consignes sanitaires et orienter les personnes vers les dispositifs d'aide ou les lieux rafraîchis disponibles.

L'objectif est simple : **ne laisser personne seul face aux risques liés aux fortes chaleurs**.

Inscrivez-vous au registre

Vous êtes concerné(e), vous vivez seul(e) ou vous connaissez une personne susceptible d'avoir besoin d'une attention particulière ?

N'hésitez pas à vous rapprocher de la **Mairie de Viols-le-Fort** pour demander votre inscription au registre communal.

Cette démarche permet à la commune de mieux anticiper les situations de crise et de renforcer la solidarité envers les personnes les plus fragiles.

Mairie de Viols-le-Fort ☎ 04 67 55 01 86

✉ mairie@violslefort.fr 🌐 www.violslefort.fr

Parce qu'en période de fortes chaleurs, un simple appel peut faire toute la différence.

LE REGISTRE

des personnes vulnérables

Inscrivez-vous !



Actualités



◆ Un petit morceau d'histoire à Viols-le-Fort

À l'occasion de la sortie au cinéma de L'Âge de fer (Partie 1) et La Bataille de Gaulle (Partie 2), je partage avec vous deux photos rares : en 1960, le général de Gaulle fait halte à Viols-le-Fort, entouré de son cortège officiel de Simca Présidence, ces limousines d'apparat qui accompagnaient les déplacements du chef de l'État. Clin d'œil du destin : la Simca Présidence d'Yvonne de Gaulle est depuis longtemps revenue au Wagon Bleu, où elle coule une retraite paisible parmi les passionnés. Un joli rappel que notre village et notre club ont aussi leur petit chapitre dans l'histoire nationale.

Pour ceux qui ne les ont pas encore vus, je recommande les deux films : deux approches complémentaires, l'une sur la période, l'autre sur l'homme, qui donnent envie de replonger dans l'époque gaullienne.

Gilbert Gauthier – Le Wagon Bleu



◆ Conférence : Les écrans et les enfants, mieux comprendre pour mieux protéger



Les écrans occupent aujourd'hui une place importante dans le quotidien des familles. Téléphones, tablettes, ordinateurs ou encore télévisions font désormais partie de l'environnement des plus jeunes.

Mais quels sont les effets d'une exposition précoce et excessive sur leur développement ?

Afin d'informer les parents, les grands-parents, les professionnels de l'enfance et toutes les personnes concernées par le bien-être des enfants, une conférence exceptionnelle sera organisée **le mercredi 7 octobre à 18h30, à la Salle polyvalente**.

Cette rencontre sera animée par le docteur Pierre Meyer, neuropédiatre du CHU de Montpellier, spécialiste du développement neurologique de l'enfant. À travers son expertise, il présentera les connaissances scientifiques actuelles sur l'impact des écrans sur le développement cognitif, le langage, l'attention,

le sommeil et les interactions sociales des enfants.

Cette conférence sera également l'occasion de répondre à de nombreuses questions :

- Quels sont les risques liés à une exposition trop importante aux écrans ?
- À partir de quel âge et pour quelle durée les écrans peuvent-ils être utilisés ?
- Comment accompagner les enfants vers un usage équilibré du numérique ?
- Quelles alternatives proposer au quotidien ?

Accessible à tous, cette soirée se veut un moment d'échange, de réflexion et de conseils pratiques pour aider les familles à adopter les bons réflexes face aux écrans.

Rendez-vous le mercredi 7 octobre à 18h30 à la Salle polyvalente

Entrée libre.

Venez nombreux pour mieux comprendre les enjeux liés aux écrans et donner aux enfants les meilleures conditions pour grandir et s'épanouir.

Vivre ensemble



◆ Cinéma sous les étoiles

Le samedi 18 juillet, une centaine de personnes se sont retrouvées pour une belle soirée de cinéma sous les étoiles.

Le film « Chers parents » a rencontré un franc succès et a permis à chacun de profiter d'un agréable moment de convivialité en plein air.

Un grand merci à la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup pour son soutien et pour permettre l'organisation de ces rendez-vous culturels dans nos villages.

Maguelonne Boudon



◆ Bienvenue à La Gloire de mon Père



Un nouveau restaurant a ouvert ses portes dans notre commune : **La Gloire de mon Père**, tenu par **Thomas Casile et son épouse**.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Viols-le-Fort ainsi que beaucoup de réussite dans cette belle aventure. C'est avec plaisir que nous voyons notre village continuer à s'animer et accueillir de nouvelles initiatives.

Nous adressons à Thomas et à son équipe tous nos vœux de succès et de belles rencontres autour de leurs tables !

Maguelonne Boudon

◆ Incivilités : Préservons ensemble notre village

Notre village est un lieu de vie que nous partageons tous. Pourtant, certaines incivilités viennent régulièrement dégrader notre cadre de vie : dépôts sauvages, déchets laissés sur la voie publique, dégradations, non-respect des espaces communs...

Respecter son village, c'est l'affaire de tous !

Chacun peut contribuer, par de petits gestes simples, à préserver la propreté, la tranquillité et la qualité de vie de notre commune.

Nous appelons chacun à faire preuve de civisme et de respect envers les habitants, les agents communaux et les espaces publics.

Un village propre et agréable commence par le respect de chacun. Ensemble, prenons soin de Viols-le-Fort !



Vivre ensemble



◆ La Fête de la musique à Viols-le-Fort

Le samedi 20 juin, Viols-le-Fort a célébré la Fête de la musique dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les habitants ont pu profiter de deux groupes "Luminus Comet" et "ARG" tout au long de la soirée, avec une programmation permettant à chacun de passer un agréable moment en musique.

Un grand merci aux musiciens, aux agents municipaux et administratifs ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette belle soirée.

Merci également à toutes les personnes présentes pour leur participation et leur bonne humeur.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de la Fête de la musique !

Jérémy André



INVITATION

Anne DURAND, Maire de Viols-le-Fort et l'ensemble du conseil municipal vous invitent à assister à la projection exceptionnelle du film

PAR MONTS ET PAR DRAILLES

**Le samedi 19 septembre à 20h00
à la salle polyvalente**

Présentation du film :

Film documentaire de Dana Rappoport, qui raconte l'histoire et le quotidien de Jean-Louis Perrier, berger transhumant des Cévennes.

Un témoignage sensible sur le pastoralisme, ses traditions et sa transmission.



Vivre ensemble



◆ La Fête votive, nouvelle formule !

Cette année, la fête votive de Viols-le-Fort a proposé une nouvelle formule, tout en conservant les traditions et l'esprit convivial qui font le succès de ce rendez-vous incontournable de la vie du village.

Les festivités ont débuté par une nouveauté particulièrement symbolique : la cérémonie d'ouverture avec la remise des clés de la porte du Fort du village. Un moment fort qui a permis de lancer officiellement la fête dans une ambiance chaleureuse et festive.

La Municipalité a ensuite offert l'apéritif d'ouverture, permettant aux habitants de se retrouver et de partager ensemble ce moment de convivialité.

Comme chaque année, les amateurs de pétanque ont pu profiter de plusieurs concours de boules, tandis que les soirées ont été animées par des DJ, permettant à toutes les générations de se retrouver et de faire la fête.

Le dimanche soir, la fête s'est clôturée autour du traditionnel repas, avec une délicieuse paella. La Peña a largement contribué à l'ambiance de la soirée, en accompagnant le repas de ses musiques entraînantes. La soirée s'est ensuite poursuivie avec l'orchestre, venu clôturer cette belle édition de la fête votive en musique et dans la bonne humeur.



Le Comité des fêtes souhaite également adresser un grand merci aux habitants du village qui ont ouvert leurs portes à l'occasion des Fougassets, organisées durant la semaine précédant la fête. Leur accueil, leur participation et leur générosité permettent de faire vivre cette belle tradition et contribuent pleinement à l'esprit convivial de la fête votive.

Le Comité des fêtes tient à adresser un immense merci à l'ensemble de ses bénévoles, qui ont œuvré avant, pendant et après la fête. Leur investissement, leur énergie et leur disponibilité sont indispensables à la réussite de cet événement. Sans eux, rien ne serait possible.

Un grand merci également à la Municipalité, aux agents techniques et aux agents administratifs pour leur aide et leur implication dans l'organisation des festivités.

Le Comité souhaite également adresser un grand merci à l'ensemble des sponsors et partenaires qui ont soutenu cette édition de la fête votive. Leur aide et leur confiance sont précieuses et contribuent directement à la réalisation et à la réussite de cet événement. Sans le soutien de nos sponsors, cette fête ne pourrait pas avoir la même ampleur.

Le Comité souhaite adresser un remerciement tout particulier à Serge Claparède, pour son important travail de préparation, ainsi qu'aux élus qui ont servi la traditionnelle soupe à l'oignon, qui a rencontré un très grand succès auprès des participants.

Une nouvelle formule, de beaux moments de partage et surtout une fête rendue possible grâce à l'engagement de nombreuses personnes : merci à toutes et à tous pour votre participation et votre investissement dans la vie de notre village !

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de la fête votive de Viols-le-Fort !

Jérémy André

Intercommunalité



◆ Chèque Eau du Pic, 50 € pour alléger sa facture d'eau

50€
pour alléger votre
facture d'eau !

Vous êtes bénéficiaire du chèque énergie ?
Vous pouvez bénéficier d'un chèque Eau de 50 €.

Chèque Eau du Pic

Qui peut en bénéficier ?
→ Les abonnés de la Régie de l'Eau du Pic
→ Les bénéficiaires du chèque énergie (ou répondant aux critères d'éligibilité)

Comment faire ?
Déposez votre demande auprès de votre mairie ou de votre CCAS avant la mi-septembre.

Pour plus d'infos
Scannez le QR Code pour vérifier votre éligibilité et connaître les démarches.

La régie de l'Eau du Pic met en place un chèque Eau de 50 € afin d'aider les ménages aux revenus modestes à régler leur facture d'eau. Cette aide correspond au montant de l'abonnement annuel et s'inscrit dans une démarche de solidarité locale.

Qui peut en bénéficier ?

Vous pouvez bénéficier du Chèque Eau si :

- Votre logement est situé dans l'une des 26 communes desservies par la Régie ;
- Vous êtes abonné à la Régie de l'Eau du Pic ;
- Vous êtes bénéficiaire du chèque énergie ou vous respectez les plafonds de ressources.

Le chèque est d'un montant de 50 €. Cette somme sera à déduire de votre facture.

Comment en bénéficier ?

Retrouvez les seuils de revenus des foyers éligibles sur grandpicsaintloup.fr/actualite/cheque-eau-du-pic/.

Pour constituer votre dossier, munissez-vous de votre dernière facture d'eau ainsi que de votre attestation d'éligibilité au chèque énergie ou, à défaut, de votre dernier avis d'imposition. Cette démarche est gratuite.

Si votre demande est acceptée, votre mairie ou votre CCAS vous remettra votre Chèque Eau en octobre ou novembre. Il suffira de le joindre au règlement de votre facture de solde et de déduire 50 € du montant à payer.

Transport à la demande
en Grand Pic Saint-Loup

Bassin de Saint-Martin-de-Londres

Cazevielle	Saint-André-de-Buèges
Causse-de-la-Selle	Saint-Jean-de-Buèges
Mas-de-Londres	Saint-Martin-de-Londres
Notre-Dame-de-Londres	Viols-en-Laval
Pégairolles-de-Buèges	Viols-le-Fort
Rouet	

Le transport à la demande liO, une solution de mobilité pour tous en Grand Pic Saint-Loup

Qu'est-ce que le TAD ?

Pour mieux répondre à vos besoins de transport en commun, la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée propose un service de transport à la demande (TAD), en partenariat avec la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

Ce service fonctionne les mercredis et samedis en complément des lignes de cars liO Hérault Transport.

Les arrêts TAD sont identifiables avec le logo ci-contre.

La plupart de ces arrêts sont mutualisés avec des arrêts de car liO Hérault Transport existants.

Qui peut utiliser le TAD ?

Le service est accessible à tous, résidents et visiteurs du territoire. Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés.

Les véhicules du TAD sont adaptés pour le transport des personnes à mobilité réduite.

Le TAD a pour vocation de proposer le trajet le plus rapide possible entre votre commune et Saint-Martin-de-Londres. C'est pourquoi :

- en direction de Saint-Martin, la descente se fait uniquement aux arrêts "Pharmacie" et "PEM" ;
- au départ de Saint-Martin, la montée dans le véhicule se fait uniquement aux arrêts "Pharmacie" et "PEM".

Comment fonctionne le TAD

UTILISATION DU SERVICE

1 - Réservez votre trajet
auprès de la centrale de réservation
0 805 60 81 00 (appel gratuit) :

- du lundi au vendredi de 8 h à 17 h, jusqu'à 16 h la veille de votre déplacement,
- précisez les arrêts de départ et d'arrivée
- le nombre de passagers et vos besoins spécifiques (trajet retour, siège enfant, personne à mobilité réduite...)

Le transporteur vous rappelle la veille de votre trajet pour préciser son horaire de passage.

2 - Présentez-vous à l'arrêt convenu, 10 minutes avant l'heure de départ.

3 - Achetez votre ticket TAD, auprès du conducteur, lors de votre montée dans le véhicule.

TARIF

- **2 € le trajet**, soit 4 € l'aller-retour
Paiement en espèces (prévoir l'appoint)
- **Correspondance gratuite** avec les cars liO Hérault Transport, sur présentation d'un ticket valide (ticket TAD ou ticket unitaire liO Hérault Transport Validité limitée à 2 heures.

grandpicsaintloup.fr

Expression Libre



◆ Solutions locales pour un désordre global

Ce début de mandat marque le lancement de plusieurs projets structurants pour l'avenir de notre commune. Agriculture, pastoralisme, patrimoine, paysages : derrière ces différents domaines se dessine une même ambition, celle de renforcer le lien entre notre village, ses habitants et son territoire.

Nous vivons une période de profonds bouleversements. Changement climatique, raréfaction de l'eau, risque d'incendie, fragilisation de l'agriculture ou perte de biodiversité sont des défis globaux qui peuvent parfois donner le sentiment de nous dépasser. Nous sommes pourtant convaincus que les territoires ont leur part de réponse à apporter.

C'est le sens des projets agricoles et pastoraux que nous engageons : préserver et reconquérir des terres, soutenir une agriculture adaptée à notre environnement, mieux valoriser nos espaces naturels et retrouver des usages qui ont façonné pendant des siècles nos paysages.

C'est également le sens de nos projets patrimoniaux. Préserver notre patrimoine ne consiste pas à regarder avec nostalgie vers le passé. C'est comprendre ce qui a construit Viols-le-Fort pour mieux préparer son avenir. Pierres, chemins, paysages et terres agricoles constituent un héritage commun que nous voulons préserver, transmettre mais aussi faire vivre.

Ces projets seront surtout l'occasion de rassembler les habitants autour de ce qui nous est commun. Car un village ne se résume ni à ses bâtiments ni à ses équipements : il est une communauté humaine inscrite dans un territoire.

Face aux désordres du monde, notre ambition sera donc d'agir concrètement, à notre échelle : retrouver la force du collectif, prendre soin de notre territoire et construire ensemble des solutions locales pour un désordre global.

Tribune de la majorité municipale

◆ Vers une rentrée constructive pour notre village

La rentrée est là, avec le retour de l'école, des activités et du rythme de notre quotidien.

C'est aussi l'occasion de regarder notre village et de réfléchir à son avenir.

Que voulons-nous préserver tous ensemble ? Que pouvons-nous améliorer par notre démarche et surtout, que pouvons-nous créer ensemble ? Quels enseignements devons-nous tirer des épisodes extrêmes de cet été ? Faisons émerger de nouvelles idées et de nouvelles initiatives.

Une association ? un collectif ? Un projet participatif où chacun est légitime d'apporter sa pierre à l'édifice dans l'écoute, la non-violence et la transparence.

L'objectif est simple : créer du lien, partager les idées dans un esprit positif, critique et constructif.

Notre village possède de nombreuses richesses : ses habitants, ses commerces, ses associations, son histoire et son environnement...

Parce que vous êtes nombreuses et nombreux à avoir adhéré à notre démarche participative, nous sommes confiants de faire vivre cette démarche dès cette rentrée et de la faire grandir ensemble.

Alors, pour cette fin d'été, faisons place aux idées, au dialogue et à l'action.

Nous pouvons échanger via ce mail alternativemunicipaleVLF@gmail.com ou bien sûr de vive voix lorsque vous nous croisez dans le village.

Nous vous souhaitons une rentrée positive, une très belle année scolaire à tous les enfants, aux familles, au personnel municipal et à tous les habitants de notre commune !

Vie Associative



Le Wagon Bleu

Dans le cadre des **Journées Européennes du Patrimoine**, l'association Le Wagon Bleu, en partenariat avec la mairie de Viols-le-Fort, organise une exposition de véhicules anciens **le vendredi 18 septembre, de 17h à 20h**, sur la place de la Mairie. Une trentaine de voitures d'époque seront présentées, témoignant du charme et de l'histoire du patrimoine roulant. La soirée se clôturera par un apéritif dinatoire offert aux participants.

Réservation obligatoire par SMS au 06 32 64 29 84



Melando

Soirées pizza-film pour les ados !

Cet automne, l'Espace de Vie Sociale (EVS) de Melando donne un nouveau rendez-vous mensuel **aux jeunes de 11 à 14 ans** de Viols-le-Fort et des alentours : une soirée conviviale associant atelier cuisine et projection. Au programme, préparation collective de pizzas cuites au four à bois en compagnie de Lucas, ses pâtons et pleins d'ingrédients, suivie d'un temps de projection partagé dans une ambiance chaleureuse.



Les prochains rendez-vous de 18h30 à 22h :

Vendredi 16 octobre 2026

Vendredi 13 novembre 2026

Vendredi 4 décembre 2026

Gratuit, sur inscription

Ces soirées s'inscrivent dans le projet de l'EVS Melando, un espace de rencontres, d'initiatives et de partage ouvert à tous. Tout au long de l'année on propose de nombreuses activités, notamment des ateliers en famille deux mercredis par mois, des balades, ateliers de découverte et temps d'échanges hebdomadaires.



Crédit photo Gaëlle Berrehouc

Ce programme est avant tout une invitation lancée aux habitantes et habitants : vous souhaitez proposer une idée, vous impliquer dans l'animation ou participer à la construction des futures activités ? Votre contribution est la bienvenue pour faire vivre cet espace.

Passez nous voir à notre local, aux « Echoppes ouvertes » (place de l'Eglise à St-Martin-de-Londres) tous les mercredis de 17h à 19h, ou retrouvez notre programme sur notre site www.melando.fr.

Contact: evs@melanosaison.org / 06 23 75 23 95

Vie Associative



Lou Clapas

Programme du 2ème semestre 2026 pour le club

Après les deux mois de « relâche », avec Francis et toute l'équipe nous avons organisé quelques animations afin que les adhérents se retrouvent et partagent comme toujours des moments agréables et plaisants :

- Une journée pour découvrir des produits pour la santé, le bien-être et le confort **le jeudi 17 septembre ;**
- Une petite escapade en Espagne (3 jours) **du 23 au 25 octobre ;**
- Une journée dégustation de produits du terroir avec Pons de Brassac **le jeudi 17 décembre ;**

Nous espérons une journée « repas spectacle » au Pasino de La Grande Motte et attendons le programme.

Si d'autres occasions de sorties nous sont proposées, nous ne manquerons pas de les présenter à nos adhérents.



Club de Tennis de Viols-le-Fort

Jeu, Set et Match pour la nouvelle saison au Tennis Club de Viols !

Chères Violienues, chers Violiens, amis sportifs,

La fraîcheur de la rentrée pointe le bout de son nez, mais sur nos courts, l'ambiance reste chaleureuse ! Après un été bien mérité, votre club de tennis fait sa rentrée, des idées plein la tête et des projets plein les cartons. Que vous soyez un compétiteur acharné ou un joueur débutant, la saison 2026-2027 s'annonce exceptionnelle et nous avons hâte de la partager avec vous.

Pour cette nouvelle année, on ne change pas une équipe qui gagne, mais on pousse les curseurs encore plus loin ! Voici un avant-goût de ce qui vous attend :

- Le Challenge Jeunes : Parce que l'avenir du club passe par nos Pitchouns, nous mettons l'accent sur la jeunesse avec des animations et des défis adaptés pour booster leur progression tout en s'amusant.
- Un entraînement compétition pour les jeunes : notre club a reçu une subvention pour développer la compétition auprès des jeunes. Ceux-ci pourront bénéficier d'un entraînement hebdomadaire supplémentaire.
- Des tournois pour tous : Compétitions homologuées pour les mordus de points ou tournois internes amicaux pour se défier entre voisins, il y en aura pour tous les niveaux.

- La Fête du Tennis : Le grand rendez-vous convivial de l'année ! Une journée portes ouvertes avec des animations, des jeux et, bien sûr, un grand moment de partage autour d'un repas festif.

Rejoignez l'aventure !

Le Tennis Club de Viols-le-Fort, c'est avant tout une grande famille où le plaisir du jeu s'associe à la convivialité. Les inscriptions pour l'école de tennis sont officiellement ouvertes.

Vous voulez reprendre le sport ? Faire progresser vos enfants ? Ou simplement partager un moment agréable, les portes du club vous sont grandes ouvertes.

Sortez vos raquettes, ajustez vos baskets, on vous attend sur les courts !

Sportivement et amicalement,

*Le Président et toute l'équipe
du Tennis Club de Viols*

Tarif des inscriptions :

Adulte : adhésion club 37 euros + Licence FFT 33 euros.

Enfant : adhésion club 27 euros + Licence FFT 23 euros.

Moins de 7 ans : adhésion club 17 euros + Licence 13 euros.

Formule couple : adhésion club 64 euros + Licence FFT 66 euros.

Dégrèvement de 10 euros pour la troisième inscription d'une même famille.



Challenge intercommunal jeunes avec Saint Martin de Londres

Vie Associative



Le Hibou Lecteur

Chers lecteurs et lectrices,

Après la pause estivale du mois d'août, la bibliothèque a rouvert ses portes aux horaires habituels :

- Mercredi : de 16 h à 18 h 30
- Samedi : de 10 h à 12 h 30

L'adhésion annuelle reste fixée à **15 € par famille**.

Grâce à la mise à jour de notre logiciel de gestion, financée par la mairie, nous nous mettons également en conformité avec les exigences du ministère. Ne soyez donc pas surpris si nous vous demandons quelques informations complémentaires lors de votre inscription ou de votre passage. Cette mise à jour permet aussi l'envoi automatique de rappels par mail en cas de retard dans le retour des documents 😊

Les histoires pour les tout-petits, qui ont rencontré un grand succès, reprendront le mercredi matin de 10 h à 11 h 30. Les dates seront communiquées par mail et affichées à la bibliothèque. Nous remercions chaleureusement Sabrina, qui a animé de nombreuses séances et souhaite poursuivre cette belle aventure, ainsi que les autres parents qui sont intervenus ponctuellement. Toute personne souhaitant lire ou raconter des histoires aux enfants est la bienvenue.

La bibliothèque participe au Prix des Lecteurs 2026 du Grand Pic Saint-Loup. Nous vous invitons à venir découvrir les trois ouvrages en lice et à participer au vote avant le 14 novembre.

À la suite de l'enthousiasme suscité par le Prix des Incorruptibles, la bibliothèque renouvelle sa participation pour les catégories CM2/6e et 5e/4e. Erika et Yannes coordonnent cette animation, que nous les remercions d'assurer.

Cette année encore, la bibliothèque accueillera les élèves de l'école primaire selon un calendrier établi avec les enseignantes. Les élèves viennent écouter une lecture, profitent d'un moment pour lire et repartent avec quelques ouvrages pour enrichir leur bibliothèque scolaire. Les livres sont renouvelés à chaque séance.



Cette année encore, la bibliothèque accueillera les élèves de l'école primaire selon un calendrier établi avec les enseignantes. Les élèves viennent écouter une lecture, profitent d'un moment pour lire et repartent avec quelques ouvrages pour enrichir leur bibliothèque scolaire. Les livres sont renouvelés à chaque séance.

En raison des travaux d'agrandissement initialement prévus, nous avons annoncé l'annulation du Salon du livre 2026. Le démarrage du chantier étant désormais reporté, au mieux, au premier trimestre 2027, nous organiserons finalement une animation autour du livre le 22 novembre 2026. Toutes vos idées d'animations sont les bienvenues : n'hésitez pas à venir nous en faire part !

Enfin, nous continuons d'enrichir régulièrement nos rayons avec de nouvelles acquisitions. N'hésitez pas à nous faire connaître vos envies de lecture : nous serons ravis de prendre en compte vos suggestions.

Et bien sûr, si vous souhaitez nous donner un coup de main, ponctuellement ou régulièrement, faites-nous signe pour intégrer notre équipe de bénévoles !

À bientôt autour des livres,

L'équipe de bénévoles du Hibou Lecteur



Vie Associative



Collectif Courts Circuits

Vive le réemploi local et solidaire!

Toute l'équipe de la Ressourcerie Courts Circuits est heureuse de vous accueillir les mercredis, vendredis et samedis de 10h à 18h ainsi que le premier dimanche du mois de 10h à 13h au 27 route du littoral à Saint Martin de Londres pour vous faire (re-)découvrir les bienfaits du réemploi !

D'après le principe « ce qui n'est plus utile pour l'un, peut l'être pour l'autre », le réemploi à tout pour plaire.

Donner une Seconde Vie aux objets, c'est :

- éviter que les objets ne deviennent des déchets
- s'équiper localement à prix modeste
- réduire les achats d'objets neufs pour préserver les ressources naturelles

En venant dans une ressourcerie - la nôtre ou une autre - vous soutenez en plus un projet associatif basé sur des valeurs solidaires et créateur d'emplois.

Alors, conquis ? Faites donc comme nos 2 600 utilisateurs depuis le début de l'année et offrez-vous les bienfaits du réemploi local et solidaire !



Les Loups du Pic Occidental

Les Loups du Pic Occidental repartent pour une nouvelle saison avec un nouveau planning puisque cette année nous accueillons également deux nouvelles sections : **les babys et les U7 !**

Club familial, ouvert à tous (de 4 à 70 ans), certaines sections peuvent déjà être pleines mais pas toutes, donc n'hésitez pas à nous contacter ! La reprise des entraînements aura lieu **la semaine du 7 septembre 2026**, nous serons également présents aux forums des associations de Saint-Martin de Londres et de Viols-Le-Fort le 5 septembre 2026



 ENTRAÎNEMENTS 2026-2027			
 LES LOUPS RECRUTENT, DES ESSAIS SONT POSSIBLES !			
 LIEU : HALLE DES SPORTS DE ST MARTIN DE LONDRES			
12H30 - 13H15	MERCREDI	BABYS + U7 2020 - 2021 - 2022	⌚ 45 MIN
13H15 - 14H45	MERCREDI	U9 + U11 U9 : 2018 - 2019 U11 : 2017 - 2016	⌚ 1H30
14H45 - 16H15	MERCREDI	U13 2015 - 2014	⌚ 1H30
16H15 - 17H45	MERCREDI	U15 2013 - 2012	⌚ 1H30
17H15 - 18H45	MERCREDI	U18 2011 - 2010 - 2009	⌚ 1H30
18H30 - 20H30	MARDI	SÉNIORS GARÇONS DM2 ENTRAÎNEMENT : 18H30 HALLE DES SPORTS DE ST MARTIN DE LONDRES	⌚ 1H30
20H30 - 22H00	LUNDI	CRÉNEAU LOISIR ENTRAÎNEMENT : 20H30 GYMNASÉ GÉRARD SAUMADE ST CLÉMENT DE RIVIÈRE	⌚ 1H30
 CONTACT ENFANTS :		 AUDE 0662134057	
 CONTACT ADULTES :		 HUBERT 0615302798	

Vie Associative



LE CARI

Le pastoralisme et les terres de parcours à l'honneur de la journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse

À l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, célébrée chaque année le 17 juin, les projecteurs se tournent en 2026 vers un acteur souvent méconnu mais essentiel : les terres de parcours pastorales.

Cette année, dans la continuité de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux, le thème « **Parcours pastoraux : Reconnaître. Respecter. Restaurer.** » met en lumière le rôle stratégique de ces espaces. Les terres de parcours couvrent plus de la moitié des surfaces terrestres de la planète. Elles sont indispensables à la sécurité alimentaire, au maintien de la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique. Pourtant, elles figurent parmi les écosystèmes les plus exposés aux effets de la désertification et des sécheresses répétées. Pour sensibiliser le grand public à ces enjeux, le CARI, à travers le Groupe de Travail Désertification (GTD), publie une infographie consacrée aux terres de parcours et au pastoralisme. Chiffres clés, repères et illustrations issues du concours de dessins de presse de la 6^e édition de Désertif'actions s'y répondent pour offrir un regard à la fois pédagogique et engagé sur ces territoires souvent méconnus.

Une manière accessible de comprendre pourquoi reconnaître, respecter et restaurer les terres de parcours est aujourd'hui un enjeu majeur pour notre avenir commun.

Découvrez, en quelques minutes, un sujet plus que jamais au cœur des débats internationaux sur <https://www.cariassociation.org/fr/le-pastoralisme-et-les-terres-de-parcours-a-l-honneur-de-la-journee-mondiale-de-la-lutte-contre-la-desertification-et-la-secheresse/>

En savoir plus sur **LE PASTORALISME**



Tulchi Muzaffar, Ouzbékistan

Qu'est ce que le pastoralisme ?

C'est un mode de vie et un mode de production qui repose sur la détention, l'exploitation et la mobilité organisée des troupeaux. Cette mobilité, inhérente au pastoralisme, vise à garantir l'approvisionnement en fourrage et en eau, et elle est adaptée en fonction des saisons.

(«Note de recommandation : Pas de pastoralisme sans mobilité : enjeux et propositions» Désertif'actions 2026)



54%
de la surface terrestre mondiale est couverte par les terres de parcours, soit 80 millions de km² (IRRI et al, 2021)

78%
des terres de parcours sont classées comme zones arides (IRRI et al, 2021)



16%
de la production alimentaire mondiale

& **70%**
de l'alimentation des herbivores domestiques proviennent des terres de parcours, notamment en Afrique et en Amérique du Sud. (UNCCD, 2024)



Environ **2 milliards** de personnes dans le monde tirent leurs moyens de subsistance des terres de parcours, grâce au soutien qu'elles apportent à l'élevage extensif et aux systèmes de production pastoraux (David D. Briske, 2017)

Plus de **20%** des terres de parcours dans le monde sont menacées par la dégradation (FAO, 2022)



Jusqu'à

30%

du carbone mondial est stocké dans les terres de parcours (UNCCD, 2024)



22% du cheptel français est concerné par l'activité pastorale, qui s'étend sur 2,2 millions d'hectares (Assemblée nationale France)

Vie Associative



Chap ? Un festival pas comme les autres !

En effet, il s'en passe de drôles sous et autour de ces deux chapiteaux qui annoncent l'arrivée du printemps et de la fête ! Et cette année encore à l'occasion de nos 20 ans et malgré des intimidations (qui auront surtout eu pour effet d'encore plus nous fédérer !)), quelques 3000 spectateurs trices sont venus partager avec nous ces moments uniques et plus que jamais précieux de convivialité et d'ouverture que nous aimons tant offrir !

Pluridisciplinaire ! De façon à ce que tout un chacun puisse y trouver son bonheur, Chap propose des spectacles, des animations et des ateliers en tous genres, avec pour seule limite notre imagination (et un peu le budget aussi il faut le dire...) ! Ainsi pour nos 20 ans nous avons rajouté une soirée de concert le jeudi à notre programmation et puis nous n'avons pas résisté à accueillir à nouveau Les frères Jacquard et le Cirque VOST !

Intergénérationnel ! Le public mais aussi nos bénévoles ont de 7 à 77 ans ...voire plus... et tout ce beau monde fait ensemble, souvent même sur scène !

Populaire ! Avec des tarifs doux nous veillons à ce que tout le monde puisse accéder à nos propositions. Et ça marche car quasi tous nos spectacles affichent complet !

Localement ancré ! Présent dans la vie culturelle locale depuis 20 ans nous avons tissé des liens forts avec une multiplicité d'acteurs du territoire : techniciens et artistes, associations, collectivités territoriales, commerçants, producteurs, prestataires ...

Solidaire ! Chap se veut ouvert à toutes les sensibilités et défenseur des libertés. Ainsi les bénéfices de la soirée *Solidarités* seront reversés à PalMed France (association de médecins dédiée à l'aide médicale pour les populations palestiniennes affectées par les crises humanitaires) et au RADIS (Réseau Accueil Demandeurs d'asile Immigrés Solidarité). Nous avons proposé au public un atelier de danse adaptée et les partenariats noués avec le foyer Marqueroise, le foyer Les grands arbres et le camp de vacances Vavi ont permis à des personnes atteintes de handicap de participer au festival et ce aussi bien en tant qu'artistes que bénévoles !

Résilient ! Dans une période post Covid et malgré le contexte actuel de crise, nous avons su anticiper, faire des choix pertinents et faire preuve de créativité afin de pallier aux multiples difficultés qui se sont présentées à nous. Avec pour objectif majeur d'assurer la pérennité économique de l'association.

Connecté ! Des tonnes de publications sur Facebook et sur Instagram, de multiples newsletters, des articles de presse, de nombreuses interviews radio, 1000 flyers, 4000 brochures et 600 affiches plus des dizaines d'autres sérigraphiées à la main par notre partenaire librairie La Bestiole ! Difficile de faire plus et mieux en matière de communication !

Agitateur ! Faire bouger les corps mais pas que ! Au travers de son fonctionnement et de sa programmation Chap tient aussi à pousser tout à la fois ses membres et le public à réfléchir, à faire un pas de côté, à aller vers l'autre et à la découverte d'univers nouveaux et inconnus.

Collégial ! L'association a toujours accueillie beaucoup de bénévoles (130 cette année encore !) et tout le monde a voix au chapitre. Ça nous fait des heures de réunion, de palabres, de tchatte... c'est parfois compliqué mais nous tâchons de demeurer dans la bienveillance et ça fonctionne plutôt bien au final !

Soutenu ! Chap n'existerait pas sans nos multiples partenaires et soutiens en tous genres que nous tenons infiniment à remercier à nouveau ici : La Communauté de Commune du Grand Pic Saint-Loup, les mairies de Viols-le-Fort, Viols-en-Laval et Vailhauquès, la Région Occitanie, le Département Hérault, Dominique Mermoux et Tiphaine Monchaux, la Bestiole, Bouillon Cube, les régisseurs et techniciens, nos cuisiniers, tous les artistes, la Ressourcerie Courts Circuits, le RADIS, Mélando, la MJC de Teyran, les danseurs des foyers, la Fanfare de l'Avenir, la fanfare F.O.N.C., Hubert Lulu, le TâD-ID, les divers médias, tous nos sponsors et amis, et bien sûr : tous les bénévoles, qui participent à cette grande fête et créent ce moment unique d'humanité où l'on donne de son temps pour créer du sens à la VIE ! Rien que ça ;-)

Le festival C.H.A.P. est organisé par l'association Chap de Viols le Fort depuis 20 ans déjà !
Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2027 !
Retrouvez toutes les infos sur www.chap-festival.com
Et sur www.facebook.com/FestivalCHAP
Contact : chap.association@gmail.com

VOTRE AGENDA !

Septembre

> Samedi 5

Matinée des associations du plateau violien
de 9h00 à 13h00 - Village

> Vendredi 11 - Samedi 12

Déchetterie mobile
Parking des services techniques

> Du vendredi 18 au dimanche 20

Journées Européennes du Patrimoine
Village

> Samedi 19 septembre

Projection du film « Par monts et par drailles »
20h00 - Salle polyvalente

Octobre

> Samedi 3

Atelier couture - inscription par mail
ressourcerie.courtscircuits@ecomail.fr
10h00 - 13h00 - Salle Polyvalente

> Mercredi 7

Conférence du Dr P.Meyer sur les risques liés aux écrans pour les enfants
18h30 - Salle polyvalente

> Samedi 10

Ateliers Sophrologie
de 10h00 à 12h15 - Salle Polyvalente

> Samedi 10

Braderie de la Ressourcerie Courts Circuits
devant la remise, avenue du Castellat
Toute la journée

> Jeudi 22

Thé Dansant
14h00 - Salle Polyvalente

> Samedi 31

Soirée Halloween
Association Les Petits Siffleurs

Novembre

> Vendredi 6 - Samedi 7

Déchetterie mobile
Parking des services techniques

> Mercredi 11

Commémoration de l'armistice de 1918
11h30 Monument aux morts

> Samedi 14

Atelier couture - inscription par mail
ressourcerie.courtscircuits@ecomail.fr
10h00 - 13h00 - Salle Polyvalente

> Dimanche 22

Salon du livre
Salle polyvalente & Librairie La Bestiole

> Samedi 28

Repair Café
14h30 - 17h30 - Salle Polyvalente

Décembre

> Samedi 12

Atelier couture - inscription par mail
ressourcerie.courtscircuits@ecomail.fr
10h00 - 13h00 - Salle Polyvalente

Janvier

> Samedi 9

Vœux de la municipalité
12h00 - Salle polyvalente

> Samedi 16

Atelier couture - inscription par mail
ressourcerie.courtscircuits@ecomail.fr
10h00 - 13h00 - Salle Polyvalente



Mairie de Viols-le-Fort
6 plan du Quai - 34380 Viols-le-Fort
☎ 04 67 55 01 86



[FACEBOOK](#)



[NOUS CONTACTER](#)



[M'Y RENDRE](#)



violslefort.fr